



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 26 avril 2019
Convocation des conseillers :
le 26 avril 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 3 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Jeff Dax, Luc Majerus, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 15.2. Commission de surveillance du Conservatoire ;
nomination des membres ; décision**

Considérant que le règlement portant création de la commission de surveillance du Conservatoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette a été voté en date du 25 janvier 2019;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres dans la commission de surveillance du Conservatoire;

Vu les propositions des partis formant la majorité ainsi que des partis formant l'opposition politique;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

procède par vote secret

et par 14 voix oui

désigne les membres dans la commission de surveillance du Conservatoire:

1. Baum Marc (Déi Lénk);
2. Cavaleiro Bruno (CSV) ;
3. Codello Dan (Indépendant);
4. Dax Jeff (LSAP);
5. Scholl Daliah (DP);
6. Majerus Luc (Déi Gréng);
7. Lacour Gilles (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance);
8. Clement Laurent (Association des enseignants du Conservatoire);
9. Cruchten-Mercey Anne-Marie (Association des enseignants du Conservatoire);

10. Waltmans Ralph (Service Culture);
11. Cruchten Nadine (Secrétaire);

en séance

date qu'en tête